

**Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 5 mai 2014, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(es) :

Manon Côté	Benoît Couture
Rémi Beuchesne	Steve Leblanc

Sont absents : les conseillers Dominic Lapointe et Gilles Gauvreau

Les membres présents forment le quorum.

2014-05-74 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2014
4. Présentation des comptes
5. Renouvellement assurances 2014-2015
6. Forum Citoyen Ham-Nord - Demande d'aide financière 2014
7. Demande de subvention au MTQ - Route de St-Fortunat
8. Demande de raccordement au réseau d'aqueduc - Mme Anick Bernard
9. Nomination représentant(s) - Comité de révision du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska
10. Emploi étudiant été 2014 - Aide à la voirie
11. Journée de l'arbre - Plantation sur le terrain du Centre Sportif
12. Demande de l'école primaire NDPS - Spectacle de fin d'année
13. Demande à la CPTAQ - Servitude puits M. Luc Laliberté
14. Parade du 150e
15. Correspondance :
 - a) Remerciement Maison des Jeunes - Subvention 2014
 - b) Redistribution du compost - Samedi le 17 mai
16. Période de questions
17. Clôture de la séance

2014-05-75 **Approbation du Procès-verbal du 14 avril 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 14 avril 2014 soit accepté, tel que rédigé.

2014-05-76 **Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 95,715.36\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2014-05-77 **Renouvellement des assurances 2014-2015**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER le renouvellement de la police d'assurance avec la MMQ pour l'année 2014-2015 pour un montant de 20,623\$.

2014-05-78 **Forum Citoyen Ham-Nord – Demande d'aide financière 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER une aide financière de 5,000\$ pour l'année 2014 à Forum citoyen Ham-Nord et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer un premier versement de 2,500\$ et que la balance de l'aide financière (2,500\$) soit payée en septembre 2014.

2014-05-79 **Demande de subvention au Ministre des Transports, M. Robert Poëti, pour l'amélioration du réseau routier 2014 (Route de Saint-Fortunat)**

CONSIDÉRANT QUE la route de St-Fortunat constitue un élément important pour l'économie de notre village puisque l'achalandage en provenance d'autres municipalités à proximité telles que St-Fortunat, Sainte-Hélène-de-Chester, Victoriaville ainsi que les habitants de la MRC des Appalaches sont des usagers réguliers de cette route;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'entretien et d'amélioration annuels étant sans cesse en progression, il nous est difficile, voir impossible d'effectuer un minimum d'amélioration et/ou d'entretien majeur sur cette route et ce, sans avoir recourt à une aide financière gouvernementale;

CONSIDÉRANT QUE la condition de cette route a un impact direct sur les commerçants de notre village puisque les nombreux usagers représentent une excellente clientèle pour notre épicerie, notre poste à essence et nos 2 restaurants;

CONSIDÉRANT QU'il est prioritaire et primordial pour notre municipalité de procéder à des investissements annuels constants afin d'assurer le maintien à un niveau acceptable de cette route.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE faire parvenir à M. Robert Poëti, Ministre des Transports, ainsi qu'à M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francis, une demande de subvention de 250,000 \$ pour l'année 2014 afin d'effectuer des travaux de voirie sur la route de St-Fortunat.

2014-05-80 Demande de raccordement – Mme Anick Bernard

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord a reçu une demande de Mme Anick Bernard afin qu'elle puisse bénéficier d'un raccordement au service du réseau d'aqueduc et ce, puisque la superficie de son terrain est insuffisante pour accueillir à la fois un puits et une installation septique dû à la présence d'un cour d'eau à proximité;

ATTENDU QUE le service d'aqueduc s'arrête présentement au domicile de Mme Lucie Grenier et que le terrain de Mme Bernard est le voisin de la résidence de Mme Grenier;

ATTENDU QUE Mme Bernard devra s'engager à faire des installations septiques conformes au règlement Q2 R22 (**Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées**);

ATTENDU QUE la municipalité est dans l'impossibilité de garantir à Mme Bernard que la pression de l'eau sera constante, celle-ci s'engage à signer une lettre de dégageant de responsabilité à la municipalité de Ham-Nord en cas de perte de pression sur la ligne de distribution d'eau potable qui desservira sa future résidence;

IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord accepte d'effectuer le raccordement au service d'aqueduc, ce qui aura pour effet de réduire à 1500m² la dimension nécessaire du terrain pour bénéficier d'un droit de construction et ce, si toutes les conditions ci-haut mentionnées sont respectées.

2014-05-81 Nomination représentant(s) - Comité de révision du Schéma de couverture de risque de la MRC d'Arthabaska

CONSIDÉRANT QUE le Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska est entré en vigueur le 23 mars 2009;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le schéma doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska mettra sur pied un comité pour la révision de son schéma et qu'il y a lieu que la municipalité nomme ses représentants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE nommer M. Marquis Therrien (chef pompier), M. François Marcotte (maire), M. Gilles Gauvreau (conseiller) et M. Benoît Couture (conseiller) représentants de la Municipalité du Canton de Ham-Nord au Comité de révision du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

2014-05-82 Emploi étudiant été 2014

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord engage Alexy Chayer pour la période estivale au poste d'aide à la voirie.

2014-05-83 Journée de l'arbre - Plantation sur le terrain du Centre Sportif

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE La Municipalité du Canton de Ham-Nord appuie le projet du Comité organisateur du 150e de Ham-Nord afin de procéder à la plantation d'arbres sur le terrain du Centre Sportif dans la cadre de la "Journée de l'arbre" qui aura lieu le 18 mai 2014.

2014-05-84 Demande de l'école primaire NDPS – Spectacle de fin d'année

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE permettre à l'école primaire NDPS d'utiliser le centre communautaire ainsi que la scène afin d'y présenter leur spectacle de fin d'année le 14 mai 2014, et ce, gratuitement.

2014-05-85 Demande à la CPTAQ - Servitude puits M. Luc Laliberté

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité a pris connaissance de la demande de M. Luc Laliberté relative à une servitude d'alimentation en eau potable requise pour un puits;

ATTENDU QUE la demande respecte l'article 62 de la LPTAA quant au potentiel agricole;

ATTENDU QUE la demande est conforme aux dispositions du Règlement municipal #453 relatif au zonage;

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord appuie la demande de M. Luc Laliberté.

2014-05-86 Parade du 150e - dimanche le 29 juin 2014

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise la tenue d'une parade sur son territoire lors de la journée du dimanche 29 juin 2014 dans le cadre des "Grandes Fêtes du 150e";

DE communiquer avec le Ministère des Transports et la Sûreté du Québec afin d'obtenir les approbations requises pour le bon déroulement de l'activité.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. D'une lettre de remerciement de la Maison des Jeunes de Ham-Nord relative à la subvention 2014 reçue de la municipalité;
2. que la redistribution du compost aura lieu samedi le 17 mai 2014;
3. d'une demande de M. Richard Simoneau afin d'effectuer une "Tire de chevaux" à l'intérieur du Centre Sportif en cas de pluie lors de la journée d'activités de la St-Jean-Baptiste du 23 juin 2014. Il est suggéré à M. Simoneau d'aller vérifier l'état de la surface de béton avant de prendre une décision finale.

Le maire lève l'assemblée à 21h35.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.